



LA POSTE

Fiche presse

Paris, le 12 mars 2022

LA POSTE S'ENGAGE DANS LA SANTE AUX COTES DES PHARMACIENS POUR DEVELOPPER DES SERVICES UTILES ET DEMANDES PAR LEURS PATIENTS

Avec Mes médicaments chez moi, La Poste accompagne la pharmacie, l'acteur de proximité de santé, dans l'évolution des usages des patients, l'optimisation des services de son officine et l'accélération du numérique en santé. Avec la volonté de prendre soin de la santé des français en contribuant à l'accessibilité du médicament y compris pour ceux qui ne peuvent, même temporairement, se déplacer.

Mes médicaments chez moi est une solution web et mobile qui propose des services utiles aux patients dont la livraison de médicaments à partir de son officine de proximité avec des livraisons express par coursier, le lendemain par le facteur ou par l'équipe officinale, elle-même. Sans oublier le click & collect et le rendez-vous de vaccination contre la grippe. C'est un levier d'optimisation du back office de l'officine, qui accompagne l'évolution des missions du pharmacien vers la prévention et cherche à préserver la relation, même à distance, avec son patient.

Une plateforme digitale pour accompagner les usages numériques actuels et à venir des patients.

Avec la pandémie, la prise de rendez-vous pour les tests covid, le développement du e-commerce et de la téléconsultation médicale, les patients ont adopté de nouveaux usages en santé, notamment digitaux. Le lancement le 30 janvier dernier de la plateforme numérique Mon Espace Santé, proposé à tous les Français dans le cadre du Plan gouvernemental Ma Santé 2022, participe également à l'accélération de ce virage numérique dans la santé, en facilitant pour les patients et pour les professionnels de santé, l'accès et la gestion des données de santé mais aussi les usages.

Mes médicaments chez moi est l'un des 30 acteurs retenus pour construire le store de l'espace numérique de santé. « *Les services proposés représentent les cas d'usages représentatifs du terrain, apportant de la valeur ajoutée à l'usager pour le suivi de sa santé* », annonçait le GIE Sesam-Vital en Février 2021. Aussi, depuis plus d'un an, ces 30 acteurs travaillent les modalités d'échanges entre les applications utilisées par les usagers et Mon espace santé.

La Poste et sa plateforme Mes médicaments chez moi, référence de la livraison de médicaments en France, participe activement à une santé numérique de confiance et interopérable (notamment avec la téléconsultation) pour fluidifier les parcours de santé des français.

Une plateforme digitale pour optimiser le back office de la pharmacie et libérer du temps pour les nouvelles missions de prévention du pharmacien, levier potentiel de recrutement au sein de l'officine.



LA POSTE

Les évènements récents ont mis en lumière le rôle essentiel du pharmacien en tant qu'acteur de santé de proximité. Cette capacité démontrée en temps de crise sanitaire ouvre de nouvelles missions dans la prévention au sein de l'officine : la vaccination élargie aux vaccins non vivants inscrits au calendrier vaccinal chez les personnes de 16 ans et plus, le dépistage (cystite ou colorectal) ou le bilan pour les femmes enceintes. Ces nouvelles missions impliquent forcément une optimisation de l'organisation de l'officine, notamment par le numérique.

Mes médicaments chez moi a pour vocation d'accompagner les pharmacies dans une digitalisation humaine qui contribue à l'optimisation de l'officine par l'organisation des rendez-vous, des livraisons et du click and collect tout en permettant au pharmacien de conserver sa relation avec ses patients. De nouvelles missions plus médicales, une plateforme numérique qui préserve la relation avec le patient en fluidifiant l'organisation de l'officine, des évolutions qui pourraient être des leviers de recrutement pour les pharmacies après une période difficile.

Une livraison confidentielle, fiable et sécurisée des médicaments et pas seulement dans les centres urbains

Gérer une livraison de temps en temps, c'est tout à fait faisable pour le pharmacien. Dès lors qu'il y en a plusieurs par jour et qu'il faut commencer à organiser une tournée ou programmer les livraisons, ce n'est plus le métier du pharmacien et c'est pour cela qu'il le délègue aux coursiers de La Poste ou aux facteurs. D'ailleurs, avec Mes médicaments chez moi, le pharmacien peut avec la même plateforme réaliser également des livraisons par lui-même auprès de sa clientèle historique s'il le veut. La plateforme digitale Mes médicaments chez moi permet aussi de capter de nouveaux patients par l'audience et la visibilité donnée à l'officine de proximité qui assure le service de livraison demandé par le patient. Mes médicaments chez moi s'attache à suivre scrupuleusement le code de santé publique et les bonnes pratiques recommandées par l'Ordre National des Pharmaciens¹, pour sécuriser le pharmacien dans sa dispensation. Il est ainsi possible pour éviter la double délivrance et pour sécuriser la dispensation d'aller chercher l'original de l'ordonnance et la carte vitale du patient à son domicile, ce qui se révèle particulièrement important dans le cas de nouveaux clients de l'officine.

Les directives du Code de santé publique concernant la livraison des médicaments² sont elles aussi respectées à la lettre, que ce soit sur les modalités et les conditions de conservation du médicament ou sur le respect de la confidentialité des médicaments

¹ « Conformément aux dispositions de l'article R. 5132-22 du code de la santé publique, l'original de l'ordonnance doit être présenté au pharmacien lorsque la prescription du médicament par un professionnel de santé habilité est la condition réglementaire de sa dispensation », selon l'Ordre National des Pharmaciens. *Dispensation des médicaments dans les pharmacies d'officine, les pharmacies mutualistes et les pharmacies de secours minières, Juillet 2021.*

² Le médicament est envoyé par l'officine de pharmacie concernée, sous la responsabilité du pharmacien, dans le respect du RCP (conditions particulières de conservation) et selon les modalités et conditions définies aux articles R. 5125-47 à R. 5125-49 du code de la santé publique. Le patient peut également se déplacer à l'officine concernée pour se voir délivrer le médicament commandé sur le site Internet de l'officine. Dans ce cas, l'inscription dans le Dossier Pharmaceutique lui est proposée



LA POSTE

livrés sous paquet scellé³. Afin de garantir la protection des données de santé des utilisateurs, celles-ci sont stockées sur un hébergeur agréé HDS (Hébergement Données de Santé). Seule la pharmacie sélectionnée par le patient a accès à ses données de santé, elles ne sont pas partagées avec le livreur.

Enfin, Mes médicaments chez moi est aujourd'hui la seule plateforme numérique qui livre les médicaments en dehors des centres urbains. Cela répond à des besoins notamment de programmation de livraisons pour des malades chroniques et d'observance des traitements.

Engagée dans la santé, La Poste est par ailleurs membre fondateur du *Mouvement de soutien à La French Care*, qui réunit les acteurs français engagés pour la promotion et le développement de la filière santé sur l'ensemble du territoire.

La Poste, au travers de Mes médicaments chez moi, a pour objectif de contribuer à prendre soin de la santé des français, partout en territoire et pas seulement en centre urbain. Et d'agir en faveur des territoires et de l'acteur de santé de proximité, dans le strict respect des bonnes pratiques de l'Ordre National des Pharmaciens et du Code de la santé publique, pour lui permettre d'optimiser le back office de son officine et de se dégager du « temps plus médical », levier potentiel de recrutement RH, tout en répondant à la demande croissante de services de ses patients.

A propos du Groupe La Poste : La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le Groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, GeoPost, Grand Public et Numérique, La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances un leader européen de la bancassurance et de la finance verte. Neutre en carbone depuis 2012, La Poste distribue 17,9 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. Attaché à sa présence territoriale, le Groupe compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 15 000 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). En 2020, le Groupe La Poste a réalisé un chiffre d'affaires de 31,2 milliards d'euros, dont 40% à l'international, et emploie près de 249 000 collaborateurs, dans 48 pays sur 4 continents dont 190 000 en France. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

Contact presse : service.presse@laposte.fr – 01 55 44 22 37

³ En application du troisième alinéa de l'article L. 5125-25, il y a lieu d'entendre par paquet scellé tout paquet opaque au nom d'un seul patient dont la fermeture est telle que le destinataire puisse s'assurer qu'il n'a pas pu être ouvert par un tiers.